

Mobilité transfrontalière

L'Ain se mobilise pour prolonger le Léman Express

Les usagers et les maires de plusieurs communes du département demandent aux autorités suisses et françaises de développer les lignes 5 et 6 au-delà de Valserhône.



Les signataires d'une lettre ouverte aux autorités régionales réclament l'extension du LEx vers Nurieux-Volognat et vers Culoz, dans l'Ain (ph. LUCIEN FORTUNATI)

Le Léman Express (LEx) doit circuler plus loin que Valserhône (ex-Bellegarde-sur-Valserine). Voilà ce que demandent l'Association d'usagers Rail Dauphiné Savoie Léman (ARDSL) et les maires de douze communes de l'est du département de l'Ain (Brion, Le Poizat-Lalleyriat, Nantua, Nurieux-Volognat, Collonges, Corbonod, Culoz-Béon, Plagne, Pougny, Saint-Germain-de-Joux, Seyssel et Valserhône).

Ceux-ci ont adressé une lettre ouverte à Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et aux parlementaires de l'Ain, mais aussi aux conseillers d'État des cantons de Genève et de Vaud. C'est ce que rapporte «Le Dauphiné Libéré».

Extension sur deux axes

Les signataires réclament le prolongement du LEx sur deux axes, explique notre confrère. Le premier, au-delà de Valserhône en direction de Nurieux-Volognat, ce qui supposerait en conséquence la réouverture des gares de Moulin-de-Charix, Nantua et Brion, ainsi que la création de P+R situés à proximité. Le second, en direction de Culoz, ce qui nécessiterait la réouverture des gares de Pyrimont et de Génissiat, ainsi que la modernisation de celle de Seyssel-Corbonod.

De plus, ajoute le média français, l'ARDSL et les élus appellent à la création d'une nouvelle ligne sur l'emprise ferroviaire existant dite «pied du Jura», entre Valserhône et Gex, ainsi que le prolongement de la ligne de tramway des TPG de son terminus actuel du CERN jusqu'à Thoiry, via Saint-Genis-Pouilly et Sergy, dans le Pays de Gex.

«Plan ambitieux»

Dans leur courrier, les maires évoquent «un plan de développement ambitieux mais réalisable du Léman Express qui bénéficierait autant aux pendulaires qu'aux voyageurs de loisirs». Ils souhaitent que le projet soit inclus dans le plan français État-Région et dans le plan de mobilité 2030 du Canton de Genève.

Pour rappel, en septembre, «Le Progrès» rapportait que le ministre français des Transports, Clément Beaune, indiquait que l'État est prêt à cofinancer une étude d'exploitation concernant le double prolongement de l'actuelle ligne 6 du LEx (Genève-Valserhône) vers Nurieux-Volognat, dans le Haut-Bugey, et vers Culoz, dans le Bas-Bugey.

La réponse du gouvernement français est conditionnée à la participation financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui est chargée d'organiser les mobilités.